

Convention entre la ville et la JProd

Grigny soutient le projet audiovisuel d'un jeune citoyen

Jeudi 7 août 2008, Djelloul Atig, maire adjoint de Grigny, et Joël Meunier, jeune grignois président de l'association JProd signaient une convention de partenariat logistique pour lui permettre de réaliser son émission « Zoom Jeunesse Productive » diffusée sur la TNT et qui présente tous les samedis matin un jeune talent issu des quartiers.

CETTE fois, ça y était. En mars 2008, Joël Meunier avait tout pour accéder au Graal de l'accomplissement personnel. Porté via l'association JProd dont il est le président (association qui décline également un label éponyme, lequel produit de jeunes artistes de la scène hip-hop, RnB, rap, reggae...), son pilote d'émission TV intitulée « Zoom Jeunesse Productive », et présentant des talents des cités sous forme de portrait, venait d'être accepté par la chaîne régionale BDMTV (« Banlieues Diversités Médias Télévision »), une chaîne associative qui diffuse depuis mars dernier quotidiennement sur le canal 21 de la TNT de 8h à 12h (la chaîne partageant son canal avec « Demain IDF », « Cinaps TV » et « Télé Bocal »).

Celle-ci lui signait alors un contrat pour une commande ferme de 50 portraits qu'elle s'engageait à diffuser, dès septembre 2008 (date du lancement des programmes complets de la chaîne), tous les samedis de 9h30 à 9h45.

Depuis, Lhommej, pseudonyme cathodique de Joël, avait même

déjà enregistré ou programmé de nombreux sujets sur des sportifs (Yann Goavec, Patrice Quarteron), des danseurs (Yeng, B-boy) et des musiciens (Supa John, la Comera, Yossi, Baron noble J, Mickaël Tee, MZE, Tricia Evy) et il avait même réussi à se constituer une réserve de speakerines pour l'aider à lancer les sujets (dont Laetitia, grignoise de 11 ans).

Le dilemme de Joël

Pour ce jeune Grignois de la Grande-Borne, ancien technicien en réseau informatique chez Sténia (numéro 1 de l'infogérance en France, ndlr), et animateur pour un temps à la « Maison des Potes » de Grigny, ce devait être la consécration après des années de « galère » pour monter et faire subventionner son association, la faire connaître et reconnaître, acquérir un matériel onéreux...

Seul problème : comment tenir le rythme d'une émission par semaine imposé par la chaîne dès le 13 septembre sans autre caméra que celle qu'acceptait jusque là de partager avec lui l'association Grignewood.

Un pitch qui a séduit la ville

C'est alors qu'intervient l'aide de la ville de Grigny visant à accompagner toute initiative allant dans le sens d'une reconnaissance des jeunes talents des quartiers : une aide sous forme d'une convention de partenariat, signée le 7 août 2008 entre la ville (représentée par Djelloul Atig, adjoint au maire chargé de la Jeunesse) et JProd. La ville s'engage ainsi, à prêter pour 6 mois (renouvelable une fois) une caméra semi-professionnelle à l'association.

A noter : pour ceux qui n'auraient pas accès à la TNT, toutes les vidéos des interviews sont disponibles sur Daylimotion en tapant « lhommej ».

PERMANENCE DE DJELLOUL ATIG,
maire-adjoint à la jeunesse.
Sur rendez-vous en mairie tous les mercredis de 14 h à 16 h
01 69 02 46 76



Djelloul ATIG (à gauche) et Joël MEUNIER.

Elections des représentants des parents d'élèves des écoles, collèges et lycées les 17 et 18 octobre

Participez activement à l'Ecole de vos enfants

Vendredi 17 octobre pour les écoles maternelles et élémentaires, samedi 18 octobre en collèges et lycées :

les parents votent pour élire leurs délégués aux instances officielles des établissements scolaires de leurs enfants.

EN maternelle et en primaire, les délégués des parents participent trimestriellement au conseil d'école aux côtés des enseignants, du personnel encadrant et de représentants de la municipalité. Ils peuvent débattre du fonctionne-

ment de l'école, des problèmes du quotidien, des avancées et des améliorations ou correctifs à apporter. Au collège et au lycée, désignés par leur association, ils assistent aux conseils de classe, une fois par trimestre, en présence de repré-

sentants des élèves, des professeurs et de membres de l'administration du collège. Ils sont également élus au conseil d'administration où sont adoptés les règlements, les projets d'établissements, les budgets. Le principal peut les

solliciter pour siéger aux conseils de discipline.

« L'éducation est l'affaire de tous » : la confirmation de cette assertion passe nécessairement par une participation massive des parents d'élèves à l'élection de leurs repré-

sentants aux Conseils d'école et d'administration des établissements scolaires. Ces élections constituent également l'occasion pour les parents d'affirmer leur place et leur apport spécifique au travail de la communauté éducative.

Pour la 5^e année, les deux parents peuvent voter, ce qui permet une meilleure implication de chacun. Ils ne peuvent cependant voter qu'une fois par établissement, même si plusieurs enfants y sont inscrits.

Une centenaire de plus à Grigny L'étoffe des centenaires

Après Suzanne Auclère qui a fêté ses 100 ans le 11 juin dernier (Grigny Informations n°297), c'est au tour d'une autre couturière, Nicoline Pensa, de rejoindre le cénacle des centenaires grignois.

Née Nicoline Dellavalle le 10 septembre 1908 à Sommariva Perno dans le Piémont italien, mariée en avril 1947 à Roland Pensa, elle s'installe à Grigny en 1931 où elle reprend la mercerie « Aux Travailleurs », située au 37 rue Gabriel-Péri, commerce qui avait été créé en 1910 par son oncle et sa tante.

Mère, deux fois grand-mère et depuis le 28 mars 2008 arrière-grand-mère d'un petit Anthony, Nicoline, de retouches en retouches, ne rendra finalement son tablier de couturière qu'en 1980, à l'âge de 72 ans, pour transmettre le flambeau, ou plutôt l'aiguille, à sa fille Marie-Hélène.



De gauche à droite : Elisabeth ETE, Nicoline Pensa et sa fille Marie-Hélène MUO.

Deux enquêtes de l'Insee

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LES LOYERS ET CHARGES

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectuera jusqu'au 18 octobre 2008 une enquête sur ce sujet. Vos réponses à M. Thierry Allegot, enquêteur Insee resteront évidemment anonymes conformément à la loi.

ETUDE STATISTIQUE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

Cette enquête qui a commencé le 22 septembre prendra fin le 7 octobre 2008. Reconnue chaque année, elle vise à évaluer les évolutions du marché du travail. Mme Martine Beavogui, collaboratrice Insee, sera munie d'une carte officielle l'accréditant pour ce travail.

Conservatoire national des arts et des métiers (Cnam-Essonne)

Plus de 200 formations vous attendent

Vous souhaitez acquérir de nouvelles connaissances, reprendre une activité, changer de vie professionnelle ? Le Cnam d'Evry vous propose une nouvelle rentrée pour des cours qui débiteront le 6 octobre 2008.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 4 octobre, pour suivre à votre rythme une formation correspondant à votre projet.

Le Cnam d'Evry, subventionné par le Conseil Régional d'Ile-de-France, vous propose des formations du niveau bac jusqu'aux diplômes d'ingénieur, en cours du soir ou à distance via Internet, dans les domaines scientifique, technique et le secteur tertiaire : informatique, ressource humaines, gestion, comptabilité, anglais, bureautique, marketing, webmestre, environnement...

Vous pouvez également développer vos connaissances en :

- Anglais professionnel
- Bureautique
- Marketing
- Communication
- Economie
- Comptabilité, gestion et finances
- Droit social
- Management- Gestion des Ressources Humaines
- Maintenance informatique-Réseaux
- Droit privé
- Environnement.

Les inscriptions sont ouvertes aux salariés actifs, demandeurs d'emploi, sans exigence de diplôme.
Cnam Evry-Essonne 19 cours blaise Pascal - 91000 Evry - Tél. 01 60 79 87 70/71 - Fax. 01 60 79 87 72
E-mail : secretariat@cnamessonne.fr
Tous les jours de 14h à 19h.
Le samedi de 9h à 12h.

Information Cnam de l'Essonne

Déclaration d'accident

Si vous êtes victime d'un accident engageant une tierce personne (accident de la circulation, morsure d'animal, coups et blessures...), pensez à le déclarer en remplissant, dans un délai de 15 jours, l'imprimé de déclaration d'accident (disponible au 3646 ou sur www.ameli.fr rubrique « Votre Caisse ». Informez également votre

professionnel de santé que vous le consultez suite à cet accident. Cette déclaration, qui ne modifie en rien les conditions habituelles de prise en charge, permettra à votre Caisse d'Assurance Maladie de réclamer à la compagnie d'assurance de la personne responsable, le remboursement de vos dépenses de santé.

Association pour le développement des Soins Palliatifs en Essonne (ASP-91)

L'ASP lance un appel aux bénévoles

L'ASP-91 recherche des bénévoles pour ses équipes d'accompagnants réparties dans le département (Bligny, Brunoy, Champcueil, Draveil, Saclay et bientôt Evry). Le travail représente 4 heures par semaine en une fois, plus deux heures toutes les trois semaines.

Recherchons : ASP-91, 9 rue du Berry - 91160 Longjumeau.

Tél. : 01.69.09.31.55

Mail : asp-91@orange.fr

Site : www.asp-91.org

Aide au logement- étudiants

Formulaire en ligne sur le site Caf

Pour faciliter les démarches des étudiants qui souhaitent bénéficier de l'aide au logement, et éviter les déplacements inutiles, la Caf met désormais en ligne sur son site <http://www.caf.fr> le formulaire de demande d'allocation.

Par ailleurs, la Caf informe les étudiants logés dans les Crous qu'ils doivent, lorsqu'ils reviennent dans leur résidence, faire remplir une attestation mentionnant la catégorie du logement et leurs coordonnées complètes afin de bénéficier du tiers payant obligatoire.

